
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "La conception de la gauche selon le Parti socialiste en Belgique"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Potalivo, Sébastien

Promoteur(s) : Verjans, Pierre

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en politiques européennes

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/17580>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Annexes

Annexe 1 : Données de la ligne du temps

Swimlane	Type	Title	Start date	End date	Duration (in days)
	Milestone	1981	11/09/1981	11/09/1981	-
	Milestone	1985	10/14/1985	10/14/1985	-
	Milestone	1987	12/14/1987	12/14/1987	-
	Milestone	1991	11/25/1991	11/25/1991	-
	Milestone	1995	05/22/1995	05/22/1995	-
	Milestone	1999	06/14/1999	06/14/1999	-
	Milestone	2003	05/19/2003	05/19/2003	-
	Milestone	2007	06/19/2007	06/19/2007	-
	Milestone	2010	06/14/2010	06/14/2010	-
	Milestone	2014	05/26/2014	05/26/2014	-
	Milestone	2019	05/26/2019	05/26/2019	-
	Milestone	Séparation PSB	11/26/1978	11/26/1978	-
	Milestone	Loi spéciale de réformes institutionnelles	08/08/1980	08/08/1980	-
	Milestone	Loi spéciale relative aux institutions bruxelloises	01/12/1989	01/12/1989	-
	Milestone	Loi spéciale relative au financement des communautés et des régions	01/16/1989	01/16/1989	-
	Milestone	4e réforme de l'État	05/05/1993	05/05/1993	-
	Milestone	Marche blanche	10/20/1996	10/20/1996	-
	Milestone	Élection directe des députés wallons et flamands	05/21/1995	05/21/1995	-
	Milestone	5e réforme de l'État	07/13/2001	07/13/2001	-
	Milestone	6e réforme de l'État (partie 1)	08/22/2012	08/22/2012	-
	Milestone	6e réforme de l'État (partie 2)	01/31/2014	01/31/2014	-
	Milestone	Attentats de Bruxelles	03/22/2016	03/22/2016	-
	Task	Système monétaire européen	03/13/1979	03/13/1979	1
	Task	Thatcher Première Ministre	05/04/1979	05/04/1979	1
	Task	Reagan Président	01/20/1981	01/20/1981	1
	Task	Chute Mur de Berlin	11/09/1989	11/09/1989	1
	Task	Retour guerre en Europe	03/31/1991	03/31/1991	0
	Task	Citoyenneté européenne	11/01/1993	11/01/1993	1
	Task	Espace Schengen	03/26/1995	03/26/1995	0
	Task	EURO	01/01/1999	01/01/1999	1
	Task	Crise financière	09/15/2008	09/15/2008	1
	Task	Pacte budgétaire européen	01/01/2013	01/01/2013	1
	Task	Vote Brexit	06/23/2016	06/23/2016	1
Gouvernement	Task	Tindemans IV	06/03/1977	10/20/1978	361
Gouvernement	Task	Vanden Boeynants II	10/20/1978	04/03/1979	118
Gouvernement	Task	Martens I	04/03/1979	01/23/1980	212
Gouvernement	Task	Martens II	01/23/1980	05/18/1980	83
Gouvernement	Task	Martens III	05/18/1980	10/22/1980	113
Gouvernement	Task	Martens IV	10/22/1980	04/06/1981	119
Gouvernement	Task	Eyskens Mark	04/06/1981	12/17/1981	184
Gouvernement	Task	Martens V	12/17/1981	11/28/1985	1031
Gouvernement	Task	Martens VI	11/28/1985	10/21/1987	495
Gouvernement	Task	Martens VII	10/21/1987	05/09/1988	144
Gouvernement	Task	Martens VIII	05/09/1988	09/29/1991	885
Gouvernement	Task	Martens IX	09/29/1991	03/07/1992	115
Gouvernement	Task	Dehaene I	03/07/1992	06/23/1995	860
Gouvernement	Task	Dehaene II	06/23/1995	07/12/1999	1057
Gouvernement	Task	Verhofstadt I	07/12/1999	07/12/2003	1045
Gouvernement	Task	Verhofstadt II	07/12/2003	12/21/2007	1160
Gouvernement	Task	Verhofstadt III	12/21/2007	03/20/2008	65
Gouvernement	Task	Leterme I	03/20/2008	12/30/2008	204
Gouvernement	Task	Van Rompuy	12/30/2008	11/25/2009	237
Gouvernement	Task	Leterme II	11/25/2009	12/05/2011	529
Gouvernement	Task	Di Rupo	12/05/2011	10/11/2014	745
Gouvernement	Task	Michel I	10/11/2014	12/09/2018	1085
Gouvernement	Task	Michel II / Wilmès	12/09/2018	03/17/2020	332
Gouvernement	Task	Wilmès	03/17/2020	10/01/2020	143
Place du PS	Task	Majorité	06/03/1977	12/17/1981	1185
Place du PS	Task	Opposition	12/17/1981	05/09/1988	1668
Place du PS	Task	Majorité	05/09/1988	10/11/2014	6895
Place du PS	Task	Opposition	11/10/2014	10/01/2020	1539
Présidence du PS	Task	Cools	11/01/1978	02/01/1981	588
Présidence du PS	Task	Spitaels	02/01/1981	01/01/1992	2848
Présidence du PS	Task	Busquin	01/01/1992	10/09/1999	2028
Présidence du PS	Task	Di Rupo	10/09/1999	12/06/2011	3172
Présidence du PS	Task	Giet	12/07/2011	01/01/2013	280
Présidence du PS	Task	Magnette	01/01/2013	07/01/2014	391
Présidence du PS	Task	Di Rupo	07/02/2014	10/19/2019	1383
Présidence du PS	Task	Magnette	10/19/2019	01/01/2020	53

La ligne du temps a été réalisé sur Office Timeline : <https://www.officetimeline.com/fr>

Petite précision : certain événement dure plusieurs jours ou années dans le temps, mais afin de placer un point unique sur la ligne du temps, une date a été encodée. Par exemple, « Reagan Président », la date encodée a été celle de son entrée en poste. En outre, pour la présidence de Paul Magnette, les données ont été arrêté en 2020 étant donné que la ligne du temps s'arrête à cette année-là.

Les sources de la ligne du temps sont les suivantes :

Les compositions de gouvernements proviennent du site internet Belélite : <http://www.commissionroyalehistoire.be/belelite/fr/gov/governmentsoverview/fed> (consulté le 03 avril 2023)

Les dates des élections proviennent du site internet du Service public fédéral Intérieur : <https://elections.fgov.be/informations-generales/resultats> (consulté le 03 avril 2023)

Les dates des réformes de l'État proviennent du site internet de l'État belge : <https://www.belgium.be/fr> (consulté le 03 avril 2023)

Les dates des présidents du Parti socialiste : <https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/filtre - .ZE1f6S8itQI> (consulté le 03 avril 2023)

Annexe 2 : Le nombre de mots des programmes des autres partis politiques en Belgique

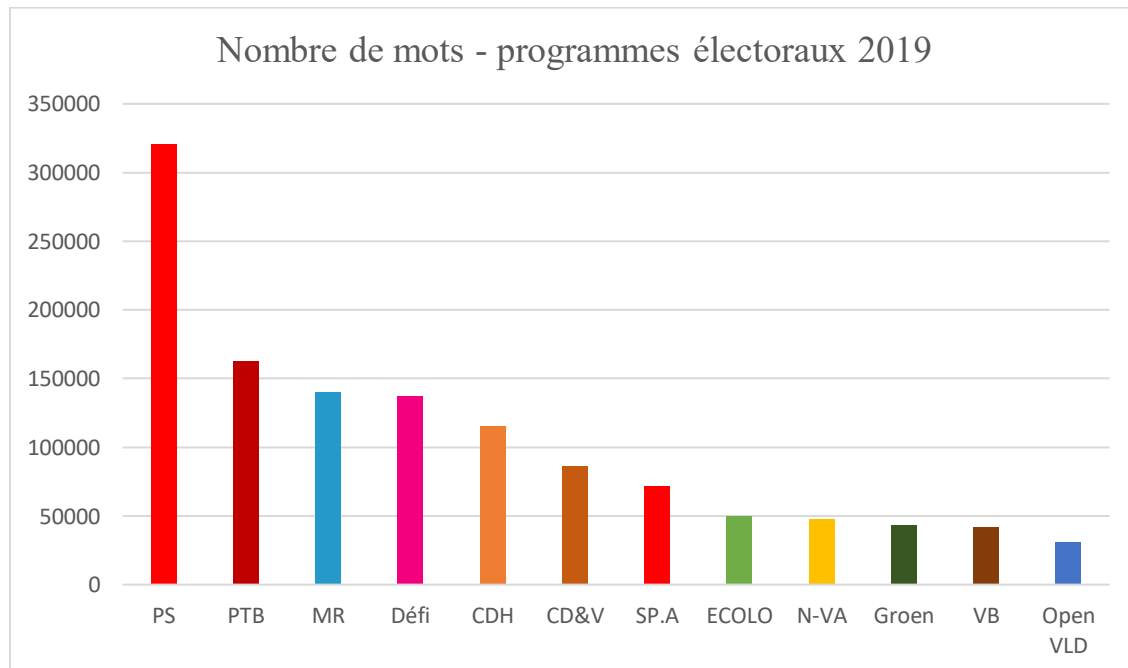
La question est de savoir si les autres partis connaissent également un tel ordre de grandeur. Malheureusement, les programmes antérieurs à 2019 sont indisponibles sur internet¹, condition nécessaire pour compter les mots automatiquement. Face à cet obstacle, comparons alors simplement le nombre de mots des programmes électoraux des différents partis qui ont minimum un élu à la Chambre des représentants de Belgique en 2019. Ici aussi, nous compilons les chiffres sous forme de tableaux et de graphiques.

Tableau : Nombre de mots dans les programmes des partis politiques belges en 2019

PS	320 960
PTB	162 797
MR	139 904
Défi	137 329
CDH	115 275
CD&V	86 367

SP.A	72 000
ECOLO	49 963
N-VA	47 444
Groen	43 026
VB	42 033
Open VLD	30 715

Graphique : Nombre de mots dans les programmes des partis politiques belges en 2019



¹ Le site internet de l'Institut Émile Vandervelde et ses archives sont bien tenues et complètes. Cela n'est pas le cas pour les autres partis et centres d'études.

En comparaison avec le Parti socialiste, tous les partis présentent des programmes moins longs. Le PTB (162 797 mots) a un programme deux fois inférieur en termes de quantité. L'autre extrême est l'Open VLD (30 715 mots) qui se rapproche du Parti socialiste de 1991 et 1995.

Il ressort une distinction entre les partis francophones et néerlandophones. Sur les onze partis politiques ci-dessus, quatre des cinq francophones arrivent en tête. De leur côté, les flamands écrivent beaucoup moins et particulièrement la N-VA, Groen, le Vlaams Belang et l'Open VLD qui sont proches et assez loin par rapport au CD&V et au SP.A.

Un point commun entre tous les partis est qu'aucun ne sépare clairement les différents niveaux de pouvoirs en jeu lors de l'élection. Pour le Parlement européen, seuls le MR, le PTB et DéFI publient un document à part, mais toujours plus court². Le choix de ne publier qu'un unique document est compréhensible car le passage aux urnes a lieu en une seule fois et les thématiques sont toutes reliées entre elles.

En somme, les partis francophones ont écrit beaucoup plus que leurs homologues flamands pour l'élection de 2019. Il serait intéressant de continuer cette discussion dans un second travail pour analyser les raisons qui poussent les partis à écrire des programmes plus ou moins étendus, surtout auprès du Parti socialiste qui est vraiment plus long. Également pour comprendre la différence qui existe entre les deux groupes linguistiques du pays.

² Document que j'ai intégré au nombre de mots total pour juger tous les partis de manière équivalente.
MR : programme « général » de 119 987 mots et « union européenne » 19 916 mots.
PTB : programme « général » de 128 667 mots et « union européenne » 31 999 mots.
DéFI : programme « général » de 130 798 mots et « union européenne » 6531 mots.

Annexe 3 : Calcul de l'importance relative et graphiques avec visuels différents

Le 1^{er} tableau reprend le nombre de mots par thématique et par programme :

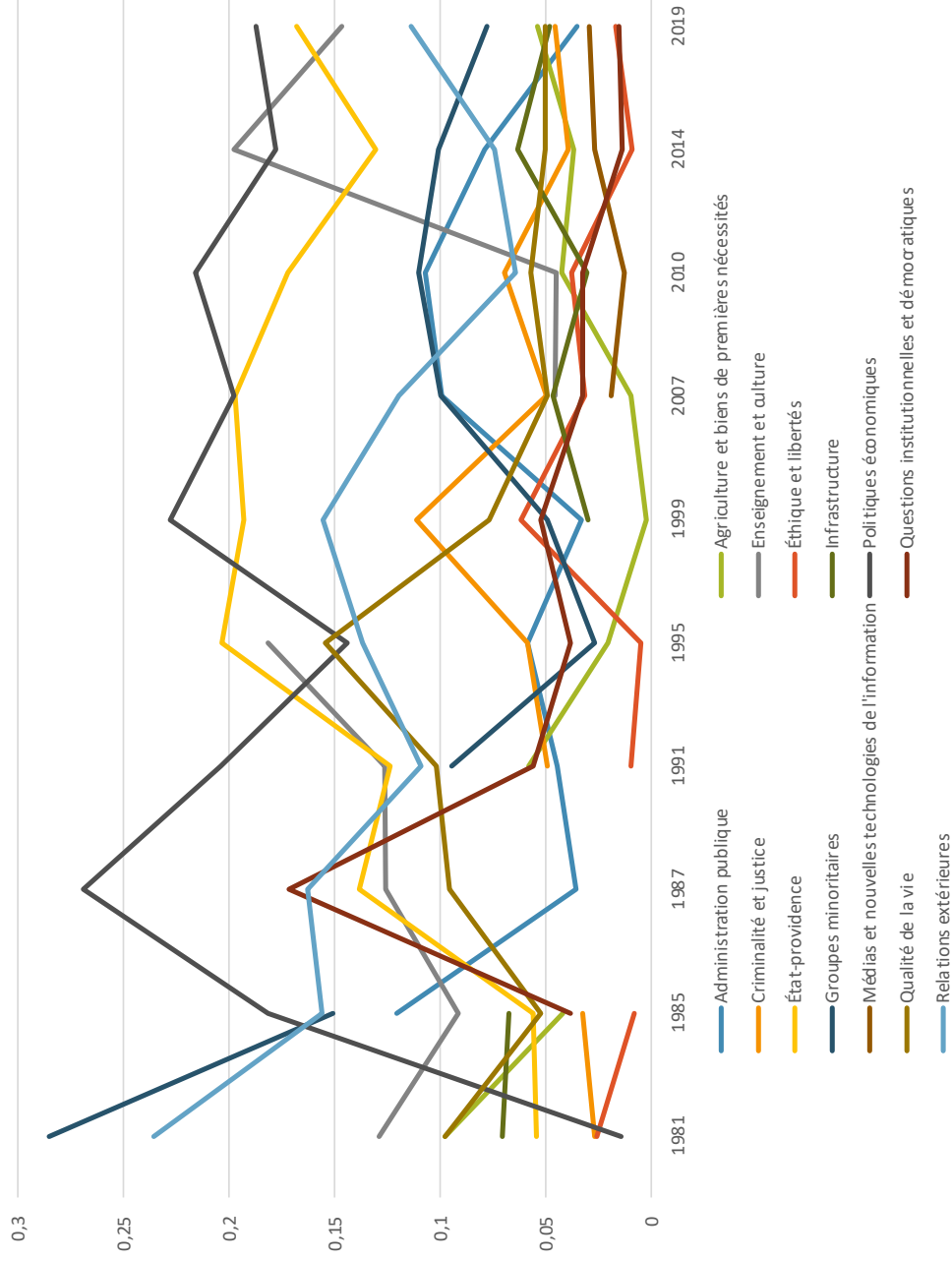
	1981	1985	1987	1991	1995	1999	2007	2010	2014	2019
Administration publique		2911	490	1306	1573	717	11981	5305	14065	11234
Agriculture et biens de premières nécessités	916	1018		1710	606	55	1214	2110	6543	17174
Criminalité et justice	425	788		1443	1570	2412	6016	3435	6983	14426
Enseignement (et recherche) et culture	2049	2202	1730	3693	5057		5531	2240	35204	46416
État-providence	869	1345	1906	3627	5450	4198	23825	8525	23245	53146
Éthique et libertés	415	196		286	139	1338	3839	1870	1625	5378
Groupes minoritaires	4530	3639		2768	723	1068	12063	5457	17981	24737
Infrastructure	1122	1630		637		651	5630	1508	11336	15349
Média et nouvelles technologies de l'information							2297	647	4800	9367
Politiques économiques	231	4372	3701	5966	3855	4950	23881	10680	31711	62455
Qualité de la vie	1553	1262	1314	2985	4140	1666	5981	2822	8952	15898
Questions institutionnelles et démocratiques		923	2366	1638	1063	1145	3946	1617	2473	4864
Relations extérieures	3746	3757	2242	3204	3655	3376	14475	3182	13280	4987

Le 2^e tableau avec le pourcentage de chaque thématique :

	1981	1985	1987	1991	1995	1999	2007	2010	2014	2019
Administration publique		12,0848555	3,56285901	4,46297372	5,87993421	3,30201713	9,91878534	10,7371276	7,89436758	3,54868464
Agriculture et biens de premières nécessités	5,76717245	4,22617071		5,84355671	2,07087448	0,25329281	1,00504177	4,27056347	3,67243847	5,42505876
Criminalité et justice	2,67581691	3,27133843		4,93114171	5,8687201	11,1080409	4,98050351	6,95231541	3,91940056	4,55699881
Enseignement et culture	12,9005855	9,14148124	12,5790737	12,6200321	18,1703855		4,57898353	4,53367876	19,759212	14,6622527
État-providence	5,47125858	5,58369313	13,8587944	12,3944913	20,3723086	19,3331491	19,7241516	17,2542908	13,0468947	16,7881782
Éthique et libertés	2,61285651	0,81368316		0,9773434	0,51958732	6,16192318	3,17821692	3,78481218	0,91207588	1,69884511
Groupes minoritaires	28,5210603	15,1071073		9,45904384	2,70260167	4,91848577	9,98667119	11,0447701	10,0923301	7,81411893
Infrastructure	7,06415665	6,76685487		2,17681031		2,99806576	4,66094328	3,05213731	6,36264137	4,84856334
Média et nouvelles technologies de l'information							1,90163174	1,30950453	2,69413184	2,95892194
Politiques économiques	1,45438519	18,1501162	26,9104923	20,3875201	14,4101376	22,7963526	19,7764068	21,6159326	17,7986698	19,7287787
Qualité de la vie	9,7777498	5,23912321	9,55427907	10,2005946	15,4754785	7,67246937	4,95152785	5,71162565	5,02455589	5,0219858
Questions institutionnelles et démocratiques		3,83178346	17,2035192	5,59751222	3,81948187	5,2730957	3,26679968	3,27274935	1,38803918	1,53647873
Relations extérieures	23,5849651	15,5969777	16,3018978	10,9489799	13,6625299	15,547573	11,9835087	6,44025259	7,45376477	11,4111344

À noter que pour calculer ce pourcentage, afin qu'il soit le plus précis possible, nous n'avons pas pris en compte les tables des matières ainsi que les « mots du président » et autres introductions générales.

Importance relative des thématiques – 1981 à 2019



Annexe 4 : Justification supplémentaire sur les treize thématiques :

La création des thématiques peut se faire de plusieurs manières. La première est de reprendre les compétences ministérielles. Le problème est que l'actuel gouvernement fédéral est composé de quinze ministres et cinq secrétaires d'État qui peuvent porter plusieurs compétences à la fois. Cette possibilité ne semble donc pas opportune étant donné qu'elle mène à un nombre de thématiques trop importantes qui rendent le graphique et ses données illisibles.

La seconde possibilité est de créer les thématiques à partir des programmes, tout en les aménageant au fur et à mesure. C'est cette possibilité qui a été retenue car elle possède plusieurs avantages par rapport à la précédente. D'abord, elle permet de limiter le nombre de thématiques et de regrouper certains sujets ensemble. Par exemple, nous regroupons sous l'appellation « Relations extérieures » les compétences de trois ministres, la Défense (Ludivine Dedonder), la Coopération internationale (Caroline Gennez) et le Commerce extérieur, les Affaires étrangères et européennes (Hadja Lahbib). Nous avons aussi regroupé sous le label « infrastructure » les compétences divisées en plusieurs personnes, à savoir la Politique des Grandes villes (Caroline Gennez), la Mobilité (Georges Gilkinet) et les Télécommunications et la Poste (Petra De Sutter). Aussi, certaines compétences ne sont pas traitées de la même façon, par exemple la compétence de la Mer du Nord. Le Parti socialiste ne la mentionne que deux fois en 2019 et sous le prisme de l'environnement et de l'énergie. Nous comprenons avec ces exemples, qui proviennent seulement du niveau fédéral, qu'il est préférable d'élargir le nombre de thématiques finales. Mais plus que par pragmatisme, notre méthode fait ressortir la manière dont le Parti socialiste perçoit certaines problématiques. À titre d'exemple, la criminalité et la police sont gérées par le SPF intérieur. Alors que dans les programmes étudiés, elles sont toujours traitées de pair avec la justice. Enfin, notre méthode fait également ressortir certains thèmes comme celui des « groupes minoritaires » qui est une partie notable des programmes. Pour ces différentes raisons, la réalisation de thématiques propres comporte plus d'avantages.

Annexe 5 : Schéma sur le transnationalisme

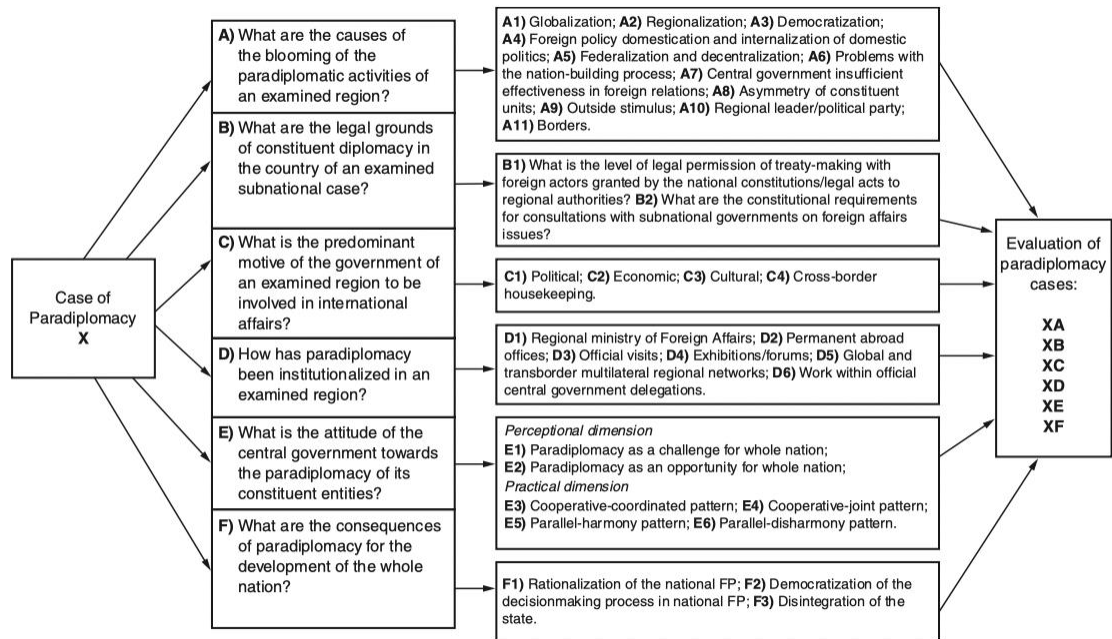
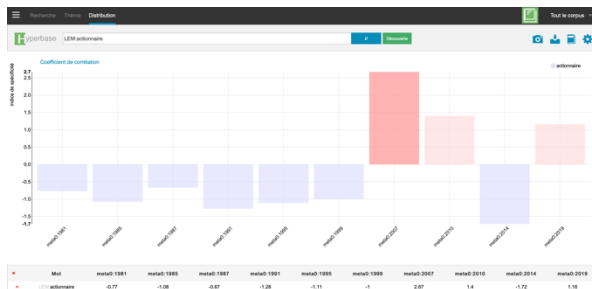


Figure 5.1 The explanatory framework of paradiplomacy (© Alexander S. Kuznetsov).

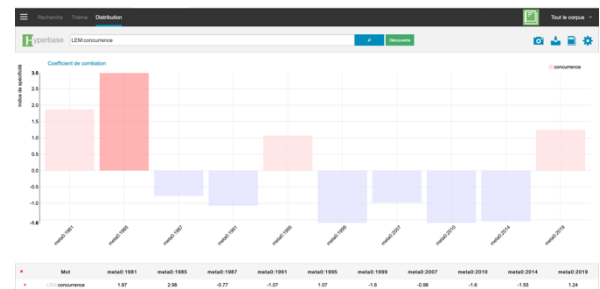
Annexe 6 : Graphiques de distribution

Note de lecture : la distribution représente le nombre d'occurrences exprimé par rapport à l'usage moyen du corpus. C'est pourquoi, pour une même fréquence absolue (le tableau de la figure 9), la distribution ne sera pas égale car elle prend en considération la longueur du corpus ainsi que l'usage moyen des autres années.

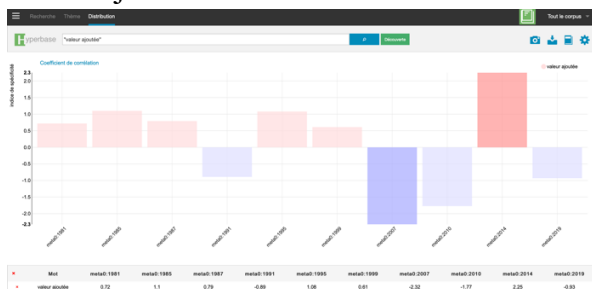
Lemme actionnaire



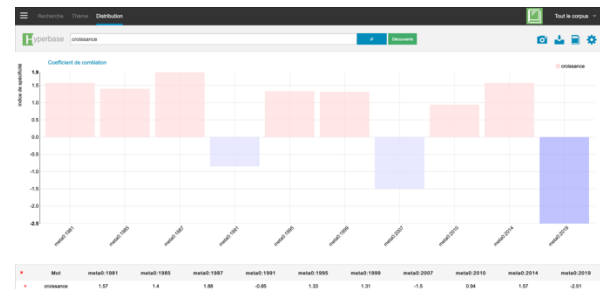
Lemme concurrence



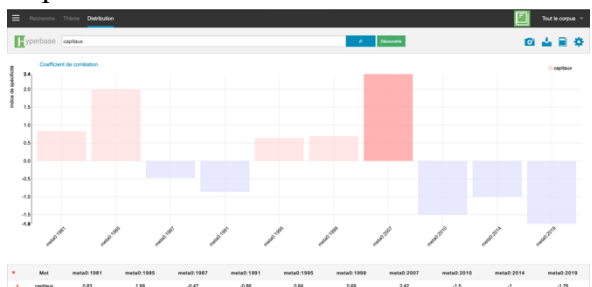
Valeur ajoutée



Croissance



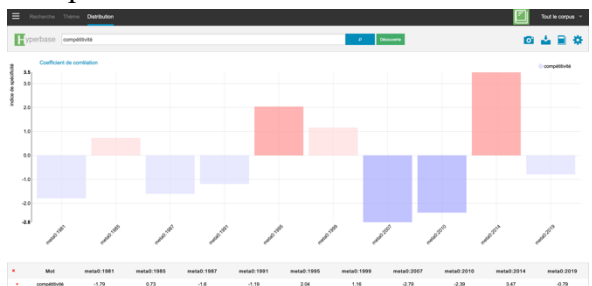
Capitaux



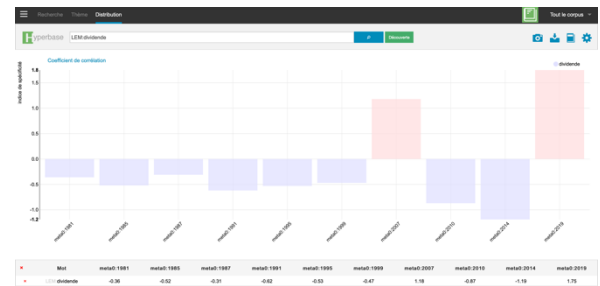
Dette publique



Compétitivité



Lemme dividende



Lemme finance



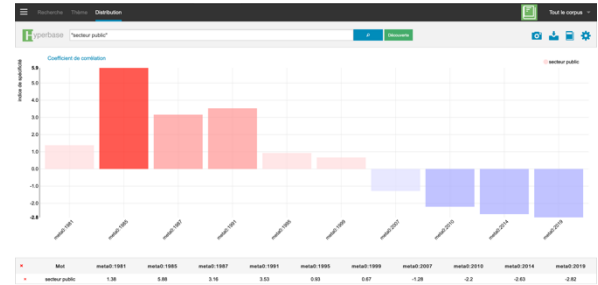
Secteur privé



Lemme industrie



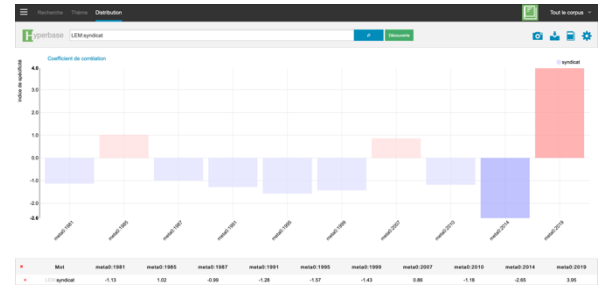
Secteur public



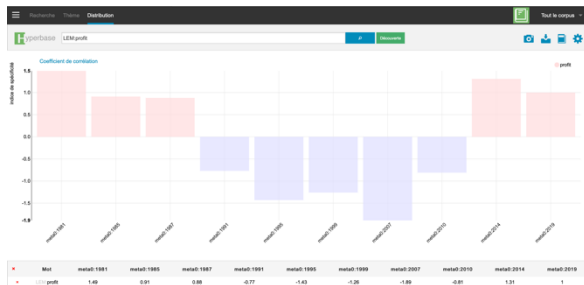
Lemme libéralisation



Lemme syndicat



Lemme profit



Lemme travailleur



Annexe 7 : Le modèle mosan

Programme 2019, pp. 219 – 221 :

« Le modèle social rhénan, encore appelé « capitalisme rhénan » renvoie à une forme très spécifique d'économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*) qui a été développée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale en Allemagne de l'Ouest, comme une alternative à la fois au capitalisme anglo-saxon débridé et à l'économie d'État planifiée de l'ex-Allemagne de l'Est. Celui-ci portait les caractéristiques suivantes :

- Un rôle important des banques régionales et – *a contrario* – un rôle plus limité de la bourse dans le financement des entreprises ;
- Une vision à long terme appuyée sur un auto-financement et sur un système de partenariat avec les clients, fournisseurs et employés ;
- Un partenariat entre de puissants syndicats et organisations patronales qui réduit le risque de conflits du travail et les interventions directes de l'État dans la vie des entreprises ;
- Un système de protection sociale très développé.

L'équilibre entre le développement économique rapide de l'industrie allemande et le système de protection sociale et des droits des travailleurs qui a donné lieu à l'incontestable réussite économique et sociale du modèle social rhénan a été mise à mal au cours des deux dernières décennies. Si l'Allemagne réunifiée est aujourd'hui l'indiscutable locomotive économique de l'Union européenne, ce sont ses travailleurs qui paient socialement les succès planétaires des fleurons de son économie.

Le modèle mosan que le PS souhaite développer et renforcer en Wallonie est directement lié à l'idée de base du modèle rhénan. Plus qu'une Région partenaire des acteurs économiques et des représentants des travailleurs, le PS vise un véritable contrat social, durable, de long terme, et basé sur la confiance mutuelle. C'est non seulement la garantie d'aller plus loin ensemble, mais également de se montrer solidaires en des temps difficiles, comme ce fut le cas au lendemain de la crise économique de 2008.

Si le PS insiste sur le renforcement du modèle mosan au niveau régional, c'est parce que les Régions permettent de combiner à la fois une influence concrète sur le tissu économique par sa proximité avec celui-ci, tout en disposant de suffisamment de leviers d'actions pour soutenir durablement et efficacement l'économie.

La vision du PS est donc de soutenir le développement de tous les types d'entreprises sur le territoire wallon, à condition que leur croissance et leur recherche de compétitivité ne se fassent pas au détriment des travailleurs, ni de l'environnement. Les différents mécanismes d'aides et de soutien aux entreprises et indépendants doivent inciter les entrepreneurs wallons à répondre aux urgences des enjeux climatiques, numériques et de développement durable tant sur le plan social qu'économique. Il faut également soutenir les entreprises dans leur transition vers les nouveaux modes de travail (New Way of Working (NWOW), travail coopératif, etc.), afin de pouvoir mobiliser tous les talents dont elles ont besoin et de répondre aux attentes croissantes des travailleurs d'un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Les pouvoirs publics doivent devenir de véritables partenaires du développement des entreprises, afin que celles-ci s'inscrivent dans une politique de croissance durable et inclusive

de la société. Les soutiens publics doivent être guidés par la valeur ajoutée qu'ils apportent aux entreprises, la flexibilité dont elles ont besoin, tout en minimisant les nécessaires contraintes administratives.

Si la Wallonie doit être à l'écoute des besoins des entreprises, elle doit aussi pouvoir influencer proactivement certaines orientations pour le bien commun, comme la cohérence avec l'objectif global de développement durable, passant par la transition énergétique, l'économie circulaire, l'innovation, l'inclusion sociale avec une approche suffisamment volontariste pour engendrer un réel impact sur les décisions nécessaires.

Le PS propose de :

- Remettre la concertation avec les partenaires sociaux au cœur de la politique industrielle. L'élaboration, la discussion et la mise en œuvre des mesures socioéconomiques stratégiques et de la politique industrielle doit se faire en très étroite collaboration avec les partenaires sociaux ;
- Mettre l'ensemble des compétences régionales au service de la création d'activité et d'emplois. On vise ici l'aménagement du territoire, mobilité, énergie, numérique, environnement, fiscalité, etc. Complémentairement, il est également proposé d'instaurer un « test économique » dans l'ensemble des compétences régionales ;
- Adopter une philosophie d'évaluation permanente et d'adaptation des politiques prises dans le cadre du Plan Marshall et du Small Business Act (SMA). Le Plan Marshall et le Small Business Act 2015-2019, ayant pour but d'améliorer la croissance des PME wallonnes, établissent la feuille de route du gouvernement et la méthode de travail des partenaires sociaux. Ils sont par essence évolutifs au regard des changements du contexte économique et des besoins du terrain. L'évaluation permanente par des jurys d'experts indépendants est un principe de bonne gouvernance auquel la réalisation des objectifs du Plan Marshall et du SBA doit être soumise. »